Image not found or type unknown

Caf trop perçu de prime exceptionnelle de fin d'année

Par **Norane**, le **22/06/2015** à **16:34**

Bonjour voilà mon soucis la caf me réclame 228.67€ hors ce dossier date de décembre 2012 y a t-il prescription sur les trop perçu de prime exceptionnelle de fin d'année ?

Quels sont mes recours dans le cas ou il y aurait prescription ?

Et ceux dans le cas contraire ?

Merci de vos réponses

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés